COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ
Membre de l'Assemblée nationale

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Antoine Dionne Charest
Circonscription	Verdun

Déclaration au Commissaire Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 $	
Date de réception du don	2026/11/03
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	Nadia Mastropasqua, Conseillère en affaires publiques de l'entreprise Canadien National.
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Billet pour assister à la 66e édition du Bal du Musée des Beaux-Arts de Montréal qui s'est déroulée le 7 novembre 2026 à Montréal.
Circonstances de la réception du don	Invitation offerte à titre de député de Verdun.

Date de la déclaration	2026/11/04